

GÉRARD LARCHER
Sénateur des Yvelines



Septembre 2008

UN NOUVEAU CAP POUR LE SÉNAT



Nous attendons tous un renouveau du Sénat. Le projet que je vous ai soumis le 1er septembre vous présentait une direction. Vous avez été nombreux à réagir et à enrichir cette réflexion. Ce que je vous présente maintenant, ce sont les principes, construits dans le dialogue avec vous, sur lesquels pourraient s'effectuer ce renouveau.

Un tel renouveau n'est possible que collectivement dans un échange permanent entre les Sénateurs et la Présidence du Sénat.

Osais Le ensemble -

I / UN SÉNAT PLUS VISIBLE EN PHASE AVEC LA CONSTITUTION RÉVISÉE

A - UN SÉNAT PLUS VISIBLE

Notre priorité doit être de conquérir une meilleure visibilité tant pour notre Assemblée que pour ses membres, en corrigeant l'incroyable distorsion entre la réalité de notre travail et sa perception par l'opinion. Il nous faut affirmer *la représentation des territoires et sa nécessité*.

Il nous faut aussi :

- revendiquer la *spécificité du Sénat et de son mode d'élection* qui lui confère une légitimité distincte de celle découlant de l'élection présidentielle ;
- rechercher *une meilleure couverture médiatique* de nos actions avec le développement de partenariats avec les médias de province, la création d'un « club de la presse régionale », le choix d'Internet comme mode privilégié de communication, la mise en place d'une Fondation pour le bicamérisme.

Dans le même temps, nous aurons à transformer la gestion de l'ordre du jour de notre Assemblée avec la volonté de donner *un écho plus large à nos travaux d'information, de contrôle et de prospective*. Il sera également pertinent de faire évoluer l'organisation de nos *questions d'actualité*.

Notre Assemblée incarne une culture d'avenir et se doit d'être un espace de liberté

B - UN SÉNAT EN PHASE AVEC LA CONSTITUTION RÉVISÉE

Il nous faut saisir les opportunités que nous offre la mise en œuvre de la Constitution révisée par une rénovation à la fois *consensuelle et audacieuse* de notre Règlement. L'objectif est d'améliorer nos conditions de travail et d'augmenter l'impact de nos travaux. La refonte de notre Règlement devra notamment viser à :

- affirmer l'autonomie et la place centrale de nos *commissions permanentes, cœur de la participation active de tous les Sénateurs à la vie du Sénat* ;
- moderniser les conditions du débat en séance, qui doit être dynamique et aller à l'essentiel pour « fabriquer » des lois moins verbeuses ;
- trancher collégalement la question du nombre de commissions ainsi que de leurs compétences, s'il était décidé d'en créer de nouvelles, et celle de la présidence ou non de l'une d'entre elles par un membre de l'opposition ;
- définir précisément les *prérogatives du Gouvernement* devant nos commissions car l'accroissement des pouvoirs du Parlement - voulu par le Président de la République - dépend, en partie, des choix qui seront faits sur ce point ;
- consolider le rôle de la *Mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale* et créer un poste de *rapporteur général* pour le projet de loi de financement de la sécurité sociale qui traite de sommes supérieures au budget du pays.

II / UN SÉNAT INFLUENT DANS LA FIDÉLITÉ À SES VALEURS

A - UN SÉNAT QUI COMPTE

C'est d'abord un Sénat innovant ; un Sénat encore *plus présent et plus reconnu dans la vie nationale*. Reconnu par son activité, sa réactivité, ses prises de position, la qualité de sa « valeur ajoutée » législative et sa place dans la bataille des idées.

C'est un Sénat *respecté* qui décide de peser sur ce qu'il considère comme des *dossiers clefs* (les rapports entre les collectivités territoriales, la sortie des déséquilibres économiques et financiers, la restructuration des administrations nationales sur nos territoires, ...).

C'est un Sénat *écouté* qui contribue à la *régénération du fait majoritaire*. Cela dans la loyauté politique et selon un principe clair : la solidarité n'est pas l'inconditionnalité.

C'est aussi un Sénat affirmant, dans le respect de ses attributions institutionnelles, son *ouverture internationale*. *Dans le monde*, cette ouverture peut être amplifiée : par notre commission des Affaires étrangères et de la Défense - au rôle primordial -, les missions à l'étranger de nos autres commissions, nos groupes d'amitié. Elle doit être appuyée par l'accentuation de nos relations avec nos compatriotes expatriés, ces Français « d'outre frontières » et nos représentants dans les institutions internationales, ainsi que par une implication vigoureuse dans la francophonie. *Pour l'Europe*, notre actuelle Délégation doit continuer à jouer un rôle pivot, avec une articulation encore plus poussée de ses travaux avec ceux de nos commissions permanentes. Nous devons prendre une part toujours plus déterminante dans l'élaboration des règles communautaires.

B - UN SÉNAT FIDÈLE À SES VALEURS

Cette influence affermie, inspirée par les valeurs du parlementarisme, doit s'inscrire dans la tradition humaniste de notre Assemblée et poursuivre plusieurs objectifs :

- conforter la fonction de *protecteur des droits des citoyens et des libertés publiques* exercée par notre Assemblée, notamment en portant une *vision éthique* et anticipatrice des questions de société essentielles ;
- affirmer hautement l'engagement du Sénat en faveur des territoires au travers d'une démarche à la fois concrète, prospective et attentive aux attentes des élus ;
- faire plus que jamais de notre Institution la « maison » républicaine des *élus locaux et des collectivités territoriales*, celles de métropole comme celles d'Outre-mer. Un lieu de *dialogue politique* ouvert sur l'ensemble de la société, où l'on est à l'écoute de la voix du pays, où l'on est respectueux de la diversité des opinions et soucieux avant tout de l'intérêt national ;
- faire que le Sénat soit toujours en mesure de jouer son rôle de *balancier stabilisateur* et puisse rester un *point fixe de solidité en période de crise*.

III / UN SÉNAT RÉNOVÉ POUR UN EXERCICE AMÉLIORÉ DU MANDAT DE SÉNATEUR

A - UN SÉNAT RÉNOVÉ

L'élan collectif nécessaire à la réalisation de ce renouveau sénatorial suppose la modernisation du fonctionnement de notre Assemblée. Il nous faut, par exemple :

- conférer un *rôle charnière* d'information mutuelle et de coordination à la *Conférence des Présidents*, afin qu'elle devienne le centre où se trouveraient définis l'agenda du Sénat et ses priorités politiques ;
- accroître le *caractère collégial* des principales décisions d'organisation de notre Institution en coordonnant l'action des différents pôles de responsabilité, par la pratique de *passerelles de concertation* ;
- assurer *aux femmes de notre groupe* la place qui leur revient au Bureau du Sénat et dans toutes les instances de notre Assemblée, il s'agit de reconnaître leurs talents et leur engagement.

La gestion de nos **moyens humains, matériels et financiers** aura à être optimisée avec détermination pour assurer l'efficacité de nos missions dans l'exigence d'une meilleure gestion de nos ressources. La poursuite de la politique de transparence et les règles d'éthique parlementaire peuvent devenir un élément de meilleure visibilité démocratique dans un contexte de tension des finances publiques.

Pour améliorer notre efficacité et pour nous préserver des leçons « administrées » de l'extérieur, il nous appartiendra de persévérer résolument dans la voie de *l'auto-réforme*.

B - L'EXERCICE DU MANDAT DE SÉNATEUR : DONNER SA PLACE À CHACUN

Chaque Sénatrice et Sénateur doit se sentir bien au Sénat, y être écouté dans le respect de sa sensibilité et percevoir qu'en toutes circonstances, ses préoccupations sont prises en compte. Il doit éprouver de la fierté du seul fait de son appartenance à une Assemblée à l'image fortifiée.

Il est important que tous les Sénateurs qui le souhaitent puissent être mieux associés au renforcement du rôle national et international du Sénat et puissent disposer des *moyens politiques, matériels et humains adaptés*, dans le cadre d'un budget maîtrisé.

Il s'agit, entre autres, de permettre à nos nouveaux collègues d'être en mesure d'exercer rapidement des responsabilités. Dans cet esprit, le mot « dignitaire » appartient à un autre siècle ; ce qu'il faut valoriser, *c'est la pleine dignité du mandat* de Sénateur. Les interrogations sur « l'après mandat » devront aussi être tout particulièrement traitées.

IV / UN SÉNAT REVIVIFIÉ PAR LES SÉNATEURS

Les éléments qui précèdent découlent des propositions (*) que je vous ai adressées le 1er septembre, « revisités » après les échanges et les réponses qu'elles ont suscités. Essentiels pour moi, ces dialogues et ces réactions sont d'une grande densité. Ils ne sont pas achevés. Le dialogue avec les Sénateurs doit être une priorité de la Présidence du Sénat.

C'est pourquoi, je souhaite vous soumettre, telles qu'elles ont été exprimées, certaines des orientations que je fais miennes. Elles aussi fondent les principes qui doivent guider l'action des trois ans à venir. La citation des propos de plusieurs de nos collègues me permet de vous les faire partager de manière plus vivante.

LE SÉNAT ET SON RÔLE

« Il faut que le Sénat soit mieux reconnu, plus entendu et mieux écouté. »

« Nous devons être un modèle d'innovation sociétale. »

« Le Sénat n'est pas une survivance. »

« Le Sénat, c'est une vraie maison. Gardons-lui ce caractère. »

« Le bicamérisme, nous avons le devoir de le développer. »

« Le Sénat doit être aux avant-postes de l'évolution des rapports entre les collectivités territoriales. C'est notre responsabilité. »

« Il faut permettre enfin à l'Outre-mer de trouver une vraie place au Sénat. »

« Il y a nécessité d'afficher un plan triennal avec des engagements sur nos initiatives législatives, la réforme de notre Assemblée et une réflexion sur l'organisation territoriale de notre pays. Le Sénat doit être une force de proposition. »

« Osons parler morale, cohésion de la famille, éthique ou bases religieuses de notre société. »

LES SÉNATEURS, LE FAIT MAJORITAIRE

« Nous devons avoir le sentiment de l'utilité et pas celui d'être sur le banc de touche. »

« Le Sénat n'est pas la fin d'une carrière. »

« Les stages d'immersion en entreprise, en juridiction et dans les forces armées sont une formidable ouverture sur l'extérieur. Il faudra poursuivre ces expériences et en amplifier la fréquence. »

^(*) Vous pouvez consulter toutes mes prises de positions sur l'avenir du Sénat sur le blog : <http://larcher2008.blogspot.com/>

« Il conviendra d'associer à l'équipe dirigeante des « Sénateurs de base » disponibles et qui ont acquis leur compétence au fil des ans sur le terrain et pas seulement au Palais du Luxembourg. »

« Encore faudrait-il que des femmes en plus grand nombre puissent accéder au cœur de l'exécutif sénatorial. »

« Nous venons d'horizons politiques divers, mais nous voulons ensemble, au Sénat, parfaire cette unité réalisée à l'UMP. »

« Nous avons le devoir de soutenir le Gouvernement mais autrement que l'Assemblée nationale. Notre espace de liberté doit être élargi. »

« Le Sénat doit avoir sa marge de manœuvre. La majorité soutient le Gouvernement ; le Gouvernement doit être ouvert à sa majorité. »

LA LÉGITIMITÉ ET LA VISIBILITÉ

« Un Sénat confiant en lui-même, mieux connu, ne devra avoir aucun complexe ; il est légitime. »

« Nous sommes la représentation des territoires ; ne pratiquons pas l'auto-flagellation. »

« C'est vrai ; le Sénat, par son originalité institutionnelle, incarne une culture d'avenir. Il devrait aussi le manifester en faisant de la protection de l'enfance une de ses préoccupations majeures. Ce sont les enfants qui sont l'avenir de notre pays. »

« Le développement durable est un sujet majeur. Nous devons être exemplaires en ce domaine. D'une manière générale, pour être plus justement perçus par l'opinion, nous devons tendre à une exemplarité de référence. »

« Internet, bien sûr ; il faut encourager et aider les Sénateurs à créer des sites personnels. »

« Une nouvelle politique de communication, une réflexion collective sur les questions d'actualité, voilà deux priorités des premières semaines de la nouvelle session. »

« Les élus de province doivent être davantage aidés pour la couverture médiatique de leurs travaux car ils ont parfois l'impression d'être oubliés. »

LES COMMISSIONS ET LA SÉANCE

« Nos commissions doivent exprimer notre volonté de mieux participer à la construction législative. »

« Les commissions : un lieu central où chacun peut se faire entendre et travailler. »

« Les commissions permanentes : il faut renforcer leur liberté. »

« C'est au travers des commissions que les Sénateurs seront les mieux associés. »

« Au-delà du débat que nous aurons sur le nombre de commissions permanentes, pourquoi ne pas plus souvent, sur de vastes sujets, mettre en place des commissions spéciales pour favoriser la transversalité ? »

« Des heures pour bouger quelques virgules, cela n'a pas de sens. »

« La modernisation de la séance publique par un nouveau Règlement : des débats plus ramassés, une parole qui aille à l'essentiel. »

« Dans les débats en séance, sachons être incisifs. Il nous faut des règles permettant de nous protéger de la tentation du verbiage. Nous y gagnerons en efficacité et en visibilité. »

LE CONTRÔLE ET LA PROSPECTIVE

« Le contrôle est dans notre nature, mais il faut réellement organiser la coordination des contrôles. »

« Le contrôle valorise notre fonction. »

« L'évaluation de l'impact des lois que nous votons, le suivi sourcilieux de leur application, la correction rapide de celles de leurs dispositions se révélant inadaptées : voilà l'avenir de notre mission de contrôle. »

« Nous devons être les éclaireurs, et pourquoi pas les voltigeurs, de la prospective de ce pays. »

L'INTERNATIONAL, LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER, L'EUROPE

« Le bicamérisme, nous avons le devoir de le valoriser avec les grandes démocraties bicamérales mais aussi avec les principaux pays émergents. »

« Notre influence à l'étranger passe par le soutien des écoles et des lycées français à l'étranger. C'est là que se forment les futures élites de ces pays ! Et si elles parlaient français ? »

« Le Sénat peut jouer un rôle déterminant en Europe mais nous devons encore renforcer nos liens avec Bruxelles et Strasbourg. »

« Près de 50 % de notre législation, c'est de la transposition de décisions européennes. Nous devons être en amont des décisions du collège des commissaires. »

LES MOYENS, LES CONDITIONS DE TRAVAIL

« L'auto-réforme permanente est nécessaire. »

« Il faut davantage écouter la commission d'apurement des comptes. »

« Il faut rendre nos dépenses plus efficaces. »

« Nous manquons parfois de salles de réunions les jours de séances du fait de la tenue de rencontres ou colloques utiles à l'ouverture de notre Assemblée. »

« Dans les immeubles dépendant du Palais, des mesures simples et pas très coûteuses pourraient rapidement permettre d'améliorer les conditions de travail des Sénateurs et de leurs assistants. »

LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT

« La Présidente du Sénat doit être à l'écoute de chacun et chacune, donner toute leur place aux groupes politiques, s'appuyer sur nos commissions qui sont les centres créateurs de notre valeur ajoutée législative, être ouverte sur la société en sachant communiquer avec elle, préparer l'avenir en s'impliquant dans l'actualité. »

« Le nouveau Président devra communiquer sur le rajeunissement et la féminisation de l'Institution. »

« Si le Président du Sénat se doit d'être visible sur la scène nationale et internationale, ce ne peut être pour lui-même mais pour le Sénat et l'ensemble des Sénateurs en privilégiant toujours l'intérêt national. »

« Le Président doit permettre de « jouer » à tous ceux qui le souhaitent. »

« Son Président devra conduire notre Sénat de demain d'une main ferme et y insuffler un esprit de reconquête de l'opinion, dans l'attachement aux acquis de ses prédécesseurs, le respect des traditions de notre Assemblée et l'attention à ses diverses sensibilités. »



Ce n'est que collectivement que nous forgerons le Sénat du 21^e siècle.

Une institution qui incarnera, à la fois,
la permanence des valeurs fondatrices de la République,
représentera les territoires et tracera les chemins du futur.

C'est ce que je souhaite partager avec vous.

Ensemble, il nous faut oser.